

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
30 rue des Enfants  
38150 AGNIN  
04 74 84 12 34  
Ce.0381528@ac-grenoble.fr

Procès Verbal du 1<sup>er</sup> conseil d'école

Date : 7/11/2023 Début de la séance : 18h

Personnes présentes :

<b><u>Equipe enseignante</u></b>
Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1 Girardet Christine, enseignante des CM1-CM2 Fusi Aurélie, enseignante des CE1 Gallego Bénédicte, enseignante des CP El Makhloufi Véronique, enseignante des TPS-PS Soulat Calliopé, enseignante des CE2-CM1 complément décharge de direction
<b><u>Parents délégués</u></b>
Desbois Elodie, Lafond Laura, Grentelbach Mélanie, Laurent Gaillot
<b><u>Mairie</u></b>
Monteyrémard Christian, maire Barrot Nicole, adjointe
<b><u>DDEN</u></b>
Meunier Jean-Paul

Absents excusés: Mme Piot-Pacquier, Inspectrice de l'Education Nationale ;  
Rosier Lydie, enseignante des MS GS  
Morales Caroline parent délégué

**I Présentation et Installation du nouveau conseil d'école: membres, rôle et attributions, résultats des élections**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école et l'organe de concertation institutionnelle. Elle a des compétences décisionnelles.

Dans le cas de l'école d'Agnin, présentation des membres :

- La directrice de l'école Mme Saunier, présidente
- Deux élus :
  - a) Le maire : M. Monteyrémard
  - b) Une conseillère municipale : Mme Barrot
- Les enseignants de l'école (Mmes Rosier, Gallego, Fusi, Girardet, El Makhloufi, Soulat)
- Les représentants des parents d'élèves (5 parents délégués ont été élus)
- Le délégué départemental de l'éducation nationale M. Meunier
- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription peut assister de droit aux réunions.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le

respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

### Résultats des élections des parents délégués :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	194
Nombre de votants	135
Nombre de bulletins blancs ou nuls	39
Nombre de suffrages exprimés (S)	96
Taux de participation	69.59%

Le pourcentage de participants est en hausse par rapport à l'année dernière (47%).

5 sièges ont été pourvus.

## **II Bilan de rentrée**

### 1- Effectifs actuels

TPS 3, PS 21, MS 12, GS 13, CP 21, CE1 21, CE2 16, CM1 15, CM2 19 soit 141 élèves répartis en 6 classes .

TPS- PS : 24 élèves

MS-GS : 25 élèves

CP : 21 élèves

CE1 : 21 élèves

CE2-CM1 : 25 élèves

CM1-CM2 : 25 élèves

Les effectifs 2023-2024 sont donc stables.

### Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

L'équipe éducative est complétée normalement par 3 AESH à temps partiel : Mme Picot Delphine, Mme Marinho Abigaël, Mme Koenig pour 3 élèves à besoins éducatifs particuliers.

Nous sommes en attente de notification pour 3 autres élèves. Les délais sont d'environ 9 mois-1 an après avoir déposé le dossier auprès de la MDA.

## **III Vote du règlement intérieur**

Conformément au règlement type départemental, le règlement proposé est accepté à l'unanimité.

- Documents expliqués :

La charte de la laïcité

Le dispositif Phare

La Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école

Il est également rappelé la procédure pour les inscriptions/désinscriptions aux services périscolaires.

Appeler les numéros suivants :

**Cantine : 04 69 61 42 99**

**Garderie : 04 74 84 16 65**

## **IV Vie de l'école**

### Sécurité

- PPMS : 1 exercice incendie a eu lieu en septembre ,1 exercice attentat intrusion (scénario « se barricader ») aujourd'hui même pour le bâtiment élémentaire (prévu le mardi 17 octobre et reporté par rapport aux actualités). Un exercice attentat intrusion aura lieu pour le bâtiment primaire d'ici peu.

Un exercice Risques majeurs aura lieu ultérieurement en décembre.

### Bilan financier Coopérative scolaire :

Comme pour le dernier conseil d'école, le livre de compte de l'école peut être consulté.

### Résultats Evaluations Nationales CP-CE1- CM1

Les enseignantes des classes concernées commentent les résultats des évaluations nationales en français et mathématiques et expliquent notamment quelles compétences ont été le moins réussies.

En CP, les compétences les moins réussies en français sont « Reconnaître les différentes écritures d'une lettre », « Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignante) et Manipuler des phonèmes ». En Mathématiques : « Résoudre des problèmes et placer un nombre sur une ligne graduée. »

En CE1, les compétences les moins réussies en français correspondent à la : « compréhension de phrases et la lecture », et en mathématiques, « placer un nombre sur une droite graduée et les calculs en ligne » (soustraction et addition).

En CM1, les compétences les moins réussies sont l'écriture des mots invariables, les accords dans le Groupe Nominal et les accords Sujet-Verbe. 3 élèves sont en situation de fragilité en lecture fluence. En mathématiques, on retrouve une nouvelle fois quelques difficultés pour placer un nombre sur une droite graduée et en calcul mental (notamment les tables de multiplication).

Les élèves à besoin ou fragiles sont pris en charge lors de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Il n'y aura pas de prise en charge par le RASED cette année. Notre école n'est pas prioritaire.

### Médecine scolaire :

Mme Carole Gachet, infirmière scolaire, du secteur collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne a vu en bilan tous les CE2 de l'école.

Mme Gervaux, médecin scolaire est partie en retraite et n'est à ce jour pas remplacée. Pour les PAI simples, un document protocole doit être rempli par le médecin de l'enfant.

Les parents transmettent le document ainsi que l'ordonnance et le traitement médical à l'enseignante.

Si les enfants bénéficiant d'un PAI mangent à la cantine ou vont en garderie, les doubles (y compris des médicaments) doivent être fournis aux responsables du périscolaire.

Un rendez-vous en mairie est nécessaire en amont.

Concernant les cas lourds, une demande d'aide peut être effectuée auprès du service de médecine scolaire de Grenoble.

- **Dr Fabienne Martin 06 88 70 93 70 [fabienne.martin@ac-grenoble.fr](mailto:fabienne.martin@ac-grenoble.fr)**

### PMI :

Les élèves de MS bénéficient d'un bilan avec la PMI de l'Isère cette semaine.

### Axes éducatifs prioritaires

#### ➤ **Santé et bien-être à l'école :**

##### • Education à la santé et EPS

Cycle rugby pour les classes de CP et CE1 en période 1 dans la cour de la cantine et l'espace enherbé au-dessus, pour éviter les trajets dangereux à la salle des fêtes de la Bâtie.

Remerciements aux intervenants agréés du Rhodia club rugby Maxime et Marie.

Cycle hand Ball pour la classe de CM1-CM2 période 1 dans la cour de l'élémentaire.

Remerciements à l'intervenante agréée du Rhodia club hand ball Virginie.

En période 4, ce sera la classe des CE2-CM1 qui en bénéficiera.

Cycle Vélo pour la classe des CE2-CM1 en période 1 et pour la classe des CM1 CM2 en période 4 dans la cour de l'élémentaire.

Remerciement à l'USEP pour le prêt de vélos et casques. Malheureusement, la rencontre prévue le 19 octobre a dû être annulée en raison de la pluie sans possibilité de report.

Cycle Mini-Tennis pour la classe des MS GS en période 1 dans la cour de l'élémentaire.

Remerciement à Lucie , BE agréée du Set Club Salaisien et au Comité départemental de Tennis pour le prêt de matériel.

Projet annuel pour la classe de MS GS sur les jeux olympiques Paris 2024.

Ces partenariats locaux permettent non seulement aux élèves de découvrir des sports proposés sur le territoire, d'acquérir des compétences physiques, motrices et sociales mais également de travailler de façon concrète des compétences du socle commun (maîtrise du langage oral et écrit, EMC, mathématiques, sciences...). Ils donnent du sens aux apprentissages et participent à la santé des élèves.

- USEP : adhésion de l'école à l'USEP financée par la coopérative scolaire (100 euros adhésion association + adhésion 50 élèves 295 euros soit 395 euros au total).

Cette affiliation permet de lancer une dynamique physique et sportive sur l'école, d'aides pour organiser différentes rencontres sportives dans et en dehors de l'école (aide au transport, à la logistique , présence d'un animateur USEP ...) , de bénéficier de prêt de matériel sportif (37 kits possibles) , participation des classes maternelles aux rencontres de jeux d'opposition, de la classe des CE2 CM1 au projet Breakin's cool par exemple.

Les CM1-CM2 bénéficieront du matériel de cirque en période 3 et des vélos/casques en période 4 ....

Opération « 1 table de tennis de table » avec l'USEP 250 euros au lieu de 1500 euros : dossier déposé en accord avec la mairie. Partenariat avec le Rhodia Tennis de Table si le dossier est validé.

- APQ 30 minutes par jour

Les activités physiques quotidiennes APQ sont mises en place lors des temps de classe sous différentes formes (relaxation/réveil musculaire ...) et en récréation où les élèves sont encouragés à se dépenser physiquement.

- Natation Scolaire : 15 séances du 30 avril au 21 juin les mardis matins (9h40/10h25) et vendredis après-midi (14h30-15h15) . Le problème d'assiduité rencontré l'année dernière lors de la séquence de natation en raison des maux de l'hiver, ne devrait donc pas se reproduire.

Remerciements aux parents agréés qui permettent la réalisation du cycle natation dans de bonnes conditions.

- Cour active :

Grâce à la labellisation de l'école « génération 2024 » , une demande de subvention à l'école du Sport (5000 euros sur un montant de 10 000 euros maximum) a été effectuée par la mairie pour réaliser des tracés professionnels dans les cours de l'école.

Ils permettraient de renforcer les APQ, les possibilités de séances physiques et sportives pour les classes et profiteraient également aux enfants des 4 communes lorsque le centre de loisirs d'Au Fil de l'Ambre se fait sur l'école.

M. le maire explique qu'il leur a été demandé de fournir des documents supplémentaires.

- CNR : Explication du projet « Construisons notre école ensemble » Education Nationale construit par l'équipe enseignante en concertation avec la mairie, les parents délégués et les élèves.

Projet pédagogique « bien dans son corps, bien dans sa tête, en route vers les apprentissages ».

Si le dossier est accepté, il permettrait de financer grâce au fond d'innovation pédagogique : du matériel sportif / physique / un fond littéraire pour l'école, des interventions de professionnels sportifs (pour des activités physiques développant à la fois des compétences physiques-artistiques-culturelles mais également des compétences attentionnelles et sociales)... et un petit soutien financier aux différentes associations partenaires qui œuvrent gratuitement dans l'école.

- Sport/santé/ Hygiène de vie :

La classe de TPS-PS travaille sur l'équilibre alimentaire (découverte de fruits et des légumes, vocabulaire associé...) et participe au concours « manger et bouger » avec la création d'une affiche d'un bonhomme sportif à la manière d'Arcimboldo.

Les CE2 CM1 CM2 travaillent sur les raisons de la nécessité d'une bonne hygiène de vie pour être en bonne santé (activités physiques/sédentarité, sommeil avec l'utilisation des écrans, l'alimentation...).

Lien avec le projet journalisme présenté ci-dessous.

- UFSBD : intervention dans les classes de CP et CE1 en septembre
- AFDA : rencontre avec les professionnels du Pôle Handicap de Roussillon

Intervention CM1 CM2 « débattre pour ne pas se battre » avec un travail en petits groupes. Lien avec le collège .

- **Dispositif PHARE : lutte contre le harcèlement.**

Des séquences pédagogiques adaptés sont proposés sur le sujet de la maternelle au CM2 tout au long de l'année.

Cette semaine et la semaine prochaine, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement à un questionnaire élaboré avec le concours des scientifiques reconnus comme Marcel Rufo, Eric Debarbieux et Nicole Catheline.

Tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se verront donc proposer de remplir ce questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié. Deux heures du temps scolaire sont banalisées à cette fin.

- **Accès aux arts :**

Partenariat avec la médiathèque d'Agnin . Remerciements aux bénévoles qui accueillent les classes tout au long de l'année.

Maternelle : projet EAC danse en partenariat avec l'EPCC TEC avec la compagnie « Danse sous le manteau ». Formation des enseignants à l'école d'Agnin le 8/11/23

CP CE1 : projet EAC école et cinéma

3 films dans l'année : *Calamity Jane*, *L'étrange Noël de Mr Jack*, *Ponyo sur la falaise* .

Ces films sont travaillés en amont et en aval des projections et sont un support d'apprentissage interdisciplinaire ludique et motivant pour les élèves.

CE2 CM1 CM2 : projet EAC Ecume résidence journalisme avec Pierrick Taisne , journaliste RMC Sport Paris. Liaison CM-6<sup>ème</sup>. Lecture et rédaction d'articles par les élèves pour obtenir un journal papier.

Tous ces projets sont en partie financés par le PLEAC de la communauté de Communes EBER et complétés par la coopérative scolaire.

- **EMC** : le 11 novembre . Un appel a été lancé aux familles de l'école pour participer au devoir de mémoire. RV à 11h sur la place d'Agnin en présence des élus et des pompiers.
- **Partenariat scientifique** « main à la pâte » avec Cyrian Peyrache, étudiant en 3<sup>ème</sup> année de licence de sciences physiques. Développement d'une séquence pédagogique autour du thème « ombre et lumière » pour les CE2-CM1 .

- **Liaison Petite enfance RAM et TPS-PS** : 1 rencontre par période.
- **Retour sur les photos de classe** : les parents délégués n'ont pas eu écho de remarques négatives.

De nouveaux produits dérivés ont été proposés et semblent plaire.

- **Opération « le Père Noël Vert » avec le Secours Populaire.**
- PRESENTATION DE L APE :

Le bureau de l'APE 2023-2024 est constitué de :

- Mme Lafond Laura , présidente (maman de Logan en CP)
- Mme Marinho Abigaël, vice-présidente (maman d' Eliana en CE1 et Channah en GS)
- Mme Perret Aurély, trésorière (maman de Andréa en CE2)
- Mme Marcos Mélody, vice-trésorière (maman de Zack en MS)
- Mme Legraa Naomi , secrétaire (maman de Badis en PS )
- M. Lafond , vice-secrétaire (papa de Logan en CP)

Un journal de l'APE sera proposé chaque mois.

De nombreuses manifestations sont prévues à commencer par une matinée tartiflette le 2 décembre.

Un spectacle est offert à tous les enfants de l'école avant les vacances de Noël avec notamment la venue du Père Noël.

Tous les membres du conseil d'école encouragent les familles et l'entourage des élèves à participer autant que possible aux actions ou manifestations menées afin de financer les projets pédagogiques pour les élèves.

- Site de l'école : <https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/>

## V Questions diverses des parents délégués

### Points Garderie et cantine :

**Garderie** : Les parents délégués évoquent les effectifs plus importants cette année de la garderie du soir avec Mme Moulin.

Présence de plus de PS peu autonomes y compris au niveau de la propreté entraine un problème de surveillance des enfants plus grands.

Mmes Saunier et El Makhloufi expliquent qu'effectivement, beaucoup d'enfants de PS ne sont pas propres et qu'il est parfois nécessaire de mettre des couches à certains. Mme Moulin ATSEM et parfois même Mme El Makhloufi sont obligées de laver et changer des élèves plusieurs fois par jour.

L'apprentissage de la propreté doit être travaillé dans les familles et non à l'école.

M. le maire rappelle qu'il ne s'agit que d'un service de garderie et non pas d'activités encadrées. L'effectif n'est donc pas soumis à la législation concernant les centres de loisirs.

Des employées communales sont sur l'école au même moment et peuvent aider Mme Moulin si elle le demande.

**Cantine** : Les parents délégués font remonter un nombre important de remarques des parents par rapport au bruit, aux sanctions collectives et au fait que certains membres du personnel criaient pour s'adresser aux élèves.

M. le maire et les parents délégués s'interrogent sur les raisons de « ces cris ».

Il insiste sur le fait que parents, membres du personnel de cantine, mairie, équipe enseignante doivent travailler de concert pour que la situation s'améliore.

Les parents délégués vont prendre un rendez-vous en mairie pour échanger sur le sujet.

Les parents demandent pourquoi il n'y a plus de repas de Noël à la cantine.

Entrée/sortie de l'école :

Les parents évoquent l'interdiction de fumer devant l'école qui n'est pas respectée. Cette interdiction est notée dans le règlement de l'école. Des panneaux sont affichés depuis longtemps. Ils font partie du paysage.

Rappel des consignes VIGI-PIRATE renforcé.

Des parents souhaiteraient pouvoir accompagner leur(s) enfant(s) de maternelle dans leur classe le matin. L'équipe enseignante est d'accord que l'accueil au portail est assez abrupt. Pour l'instant, en raison de vigi-pirate, il n'est pas possible de faire différemment. Pour l'année prochaine, une réflexion est ouverte pour améliorer ce point.

Félicitation au nouveau bureau APE.

Félicitation à Mme Moulin Pascale .

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour les travaux effectués : poubelles, revêtements jeu de cour de la maternelle ...

Remerciement à Louis employé communal pour sa disponibilité.

**Fin de séance : 20h40**